

effet. Et il n'est pas prouvé que ce fils dût venir le rejoindre pour aller chez E. Hart, comme il le disait, preuve facile à faire, si la chose était vraie. Verrez-vous dans cette assertion un prétexte faux pour donner une apparence à son départ à midi, et laisser le défunt seul dans le bois ?

Il est en preuve qu'il gardait des liqueurs dans la maison et notamment du whiskey, mêlé d'absinthe.

Le 22, il prépare un flacon de cette liqueur avec Sophie Boisclair, enfermés seuls dans une chambre ; y ont-ils mis de la strychnine ? c'est ce que dit l'accusation.

Rendu dans le bois, il fait prendre de cette boisson au défunt et refuse d'en prendre lui-même, lui disant de prendre le reste après son dîner, le quitte immédiatement et se rend à la maison.

Après avoir pris cette liqueur, le défunt se trouve atteint d'un mal dont les symptômes sont ceux de l'empoisonnement par la strychnine ; mais il en réchappe.

Après avoir dîné avec Sophie Boisclair à qui, pendant le dîner, il avait raconté, en présence d'Elise Joutras, que le défunt avait pris de la boisson, il monte en haut avec elle et y demeure quelque temps. Lui a-t-il là raconté le résultat du projet consenti entre eux ? c'est ce que vous devez apprécier d'après les circonstances.

Au retour de Sophie Boisclair, après sa première visite faite chez Cajolet, seuls dans une chambre, ils se parlèrent à demi-voix. Qu'avaient-ils à se dire ? se parlaient-ils de l'insuccès de leur entreprise ?

Ils se rendent ensemble chez Cajolet ; là, Sophie Boisclair insiste à envoyer l'accusé chercher les effets de son mari qui étaient restés au bois, et parmi lesquels devait se trouver le flacon, et de fait, celui-ci y va le lendemain à 5½ heures du matin, longtemps avant le lever du soleil. Pourquoi ce grand empressement ?

Le 24, le défunt prend encore de la boisson et est saisi d'une nouvelle attaque à laquelle il est prêt de succomber.

Le 25, jour de Noël, l'accusé et Sophie Boisclair vont à la